

Séance du Conseil Municipal de Gourgé

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 09 mai 2018 à 20h30 à la Mairie de GOURGÉ, sous la présidence de Monsieur FEUFEU David, Maire de la Commune

Etaient présents : FEUFEU David, TALBOT Anne-Laure, AUBIN Joël, BROCHARD Valérie, GIRARD Jean-Luc, RIBETTE Aurélien, LAMARCHE Catherine, CHALEROUX Ludovic BOUDIER Mickaël, BOINOT Eliane, GILL Lee, AUBRUN Xavier, REAU Jean-Christophe et GAILLARD Denis

Etaient absents excusés : GAULT Isabelle (pouvoir à FEUFEU David)

Secrétaire de séance : REAU Jean-Christophe

* * * * *

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la dernière réunion.

* * * * *

1 – Achat tracteur (remplace et annule la délibération du 31 janvier 2018)

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le courrier de Monsieur le Sous-Préfet de Parthenay qui nous invite à retirer la délibération du 31 janvier dernier concernant l'achat du nouveau tracteur NEW HOLLAND, car le quorum n'était pas atteint pour le vote (6 conseillers sur 8), du fait que deux conseillers sont sortis de la salle, les procurations ne comptant pas.

a) Retrait délibération du 31 janvier 2018

Après vote le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents d'annuler cette délibération

b) Nouvelle délibération

Pour cette nouvelle délibération Monsieur FEUFEU et Monsieur GILL (en relation avec les concessionnaires) quittent la salle.

La parole est donnée à Mickaël BOUDIER pour la présentation des devis :

- SEMAT (matériel de la commune de BOUSSAIS) tracteur de 2 ans, 1 150 heures, 36 500 € HT
- SEGEBA tracteur de 4 500 heures, 19 000 € H.T.

Après délibération, considérant l'état des matériels, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents de faire l'acquisition du tracteur présenté par SEMAT pour un montant de 43 200 € TTC.

2– QUESTIONS DIVERSES

Travaux Entreprise LAMARCHE

Monsieur le Maire présente à nouveau au Conseil Municipal un courrier de Monsieur le Sous-Préfet de Parthenay, et en fait la lecture, extrait :

« Monsieur Gilles HAMEL a attiré l'attention de Madame le Préfet par mail en date du 25 avril dernier concernant des travaux effectués par l'entreprise LAMARCHE (dont l'épouse du gérant est membre du Conseil Municipal) sans délibérations du Conseil Municipal de GOURGÉ. Je vous prie de bien vouloir me transmettre vos éléments de réponse et d'information à ce sujet »

Ludovic CHALEROUX demande à pouvoir réagir à ce courrier:

Sur les insinuations de M HAMEL concernant les travaux de l'entreprise Lamarche, je rappelle que lors du mandat précédent, le Conseil Municipal de l'époque a délibéré à plusieurs reprises en faveur d'une entreprise de nettoyage qui avait des liens étroits avec le Maire Gilles HAMEL et à ma connaissance jamais personne n'a alors soupçonné quelques arrangements ou bien des manœuvres contraires à l'intégrité d'un élu local. Laisser penser le contraire est, aujourd'hui comme hier, inacceptable.

Bien qu'élu sur une liste différente de votre majorité municipale, je souhaite vous remercier Monsieur le Maire, pour la transparence, l'honnêteté et la volonté d'échanges et de débat que vous imposez dans les choix que nous avons à faire au sein du Conseil Municipal.

N'en déplaisent à certains qui semblent avoir quelques problèmes de mémoire, c'est depuis 4 ans un véritable changement de méthode et d'époque pour notre commune.

Rappel des délibérations du 09 mai 2018

1. Achat tracteur (remplace et annule la délibération du 31 janvier 2018)

CONSEILLERS MUNICIPAUX				
FEUFEU David	TALBOT Anne-Laure	BOINOT Eliane	BROCHARD Valérie	AUBRUN Xavier
GAILLARD Denis	BOUDIER Mickaël	RIBETTE Aurélien	GILL Lee	AUBIN Joël
GIRARD Jean-Luc	REAU Jean-Christophe	CHALEROUX Ludovic	GAULT Isabelle Pouvoir à David FEUFEU	LAMARCHE Catherine